



PRIME COMMUNALE « ENSEIGNE »

Formulaire de libération de la prime

Dossier à communiquer :

Service Urbanisme
 A l'attention de **Johann LEQUERTIER**
 Boulevard du Midi, 22 - MARCHE
 Bureau n° 17 dans l'ancien bâtiment
 ☎ 084/32.70.23
 📧 johann.lequertier@ac.marche.be

Case réservée à l'administration
n° dossier (à rappeler pour tout renseignement)

DEMANDE DE PRIME ENSEIGNE RECUE LE :

Formulaire à communiquer **APRES LA POSE DE L'ENSEIGNE**

COORDONNES DU DEMANDEUR :

Nom et prénom :

Adresse des travaux:

N° tél/e-mail :@

LIBELLE EXACT DE L'ENSEIGNE :

.....

Afin de la prime puisse vous être versée après l'obtention du permis d'urbanisme, les documents suivent doivent impérativement parvenir au service urbanisme :

- le présent document;
- facture acquittée ou preuve de paiement ;
- photo(s) de l'établissement après la pose de l'enseigne ;
- votre numéro de compte
 (S'il a changé depuis votre demande de prime)

IBAN :

B	E														
---	---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

BIC :

--	--	--	--	--	--	--	--

Votre correspondante :

Service urbanisme de la Ville de Marche-en-Famenne

Johann LEQUERTIER - 084/32.70.23 - johann.lequertier@ac.marche.be



L'avenir est en Marche